



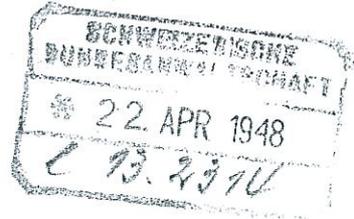
NE

EIDGENÖSSISCHES POLITISCHES
DEPARTEMENT
DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

Berne, le 20 avril 1948.

p.B.41.24.B.- HR.

Bitte dieses Zeichen in der Antwort wiederholen
Prière de rappeler cette référence dans la réponse



Au Ministère Public fédéral,
B e r n e .

Monsieur le Procureur de la Confédération,

La Légation de Suisse à Bruxelles nous a fait tenir une coupure du journal "La Libre Belgique" du 2 avril, relatant que le gynécologue belge, Frans Daels, recherché par la justice belge pour son activité antipatriotique pendant l'occupation, résiderait actuellement en Suisse où il exercerait la médecine dans une clinique renommée. La notice ajoute que le Gouvernement suisse ne consentirait pas à l'extradition du prénommé.

1.) mitte mitte
2.)

Il nous intéresserait de savoir à quel point cette communication correspond à la vérité et nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous renseigner sur ce point.

Frans Daels figure sur une liste de Belges collaborationnistes se trouvant en Allemagne, liste qui nous avait été communiquée par la Légation de Belgique et que nous avons transmise le 9 mai 1945 à la Division de Police.

Veillez agréer, Monsieur le Procureur de la Confédération, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

1 annexe.

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL
Affaires Politiques

p.o. *[Signature]*